

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un(e) chargé(e) d'opérations de travaux (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(art. 3-2 de loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte 70 000 habitants sur un territoire de 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, à 40 minutes de Paris. Dynamique, cette jeune agglomération est engagée dans la mise en œuvre de son premier projet de territoire et de son plan climat air énergie territorial (PCAET). Afin d'accompagner son développement, elle se dote de moyens supplémentaires en créant un poste de chargé(e) d'opérations de travaux. Le(la) chargé(e) d'opérations intégrera une structure à taille humaine et aux effectifs restreints impliquant polyvalence et adaptabilité.

Vous souhaitez vous investir au sein d'une communauté d'agglomération en plein développement sur un territoire alliant attraits exceptionnels et enjeux de préservation de son écrin, vous êtes le(la) bienvenu(e) à déposer votre candidature.

I. MISSIONS

Sous la responsabilité du technicien en charge des équipements publics et des travaux, au sein de la direction Cadre de Vie / Environnement, le candidat sera chargé des missions suivantes :

Travaux

- Planifier, coordonner et assurer le suivi des opérations de travaux neufs, de réhabilitation ou de gros entretien, réalisées par les entreprises ;
- Établir une programmation annuelle et pluriannuelle des travaux (équipements sportifs, équipements des transports en commun...) ;
- Assurer la définition des besoins, estimer les coûts des travaux et vérifier la faisabilité économique et financière des projets ;
- Rédiger les pièces techniques et financières des marchés publics (MOE, AMO, travaux) et procéder à l'analyse technique des offres ;
- Assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire des travaux en contrôlant les coûts, la qualité et les délais ;
- Aider à la constitution et au suivi des demandes de subventions auprès de partenaires (CD77, services de l'État...) ;
- Déposer des documents d'urbanisme (PC, DT, AT...), ainsi que des dossiers de demande de dérogation d'accessibilité le cas échéant.

Maintenance / suivi

- Suivre les actions de maintenance préventive et curative sur l'ensemble des bâtiments communautaires, en lien avec les services gestionnaires et les prestataires extérieurs.
- Surveiller sur le terrain des espaces publics communautaires (Zones d'activités, gares routières, quartier du Bréau...).

Hygiène / sécurité / accessibilité

- Veiller au respect des obligations réglementaires sur les équipements communautaires (sécurité, hygiène, accessibilité, contrôles périodiques obligatoires...).
- Suivre et animer la commission intercommunale d'accessibilité.

Énergie

- Concevoir et mettre en œuvre la politique énergétique dans le patrimoine bâti (recensement, diagnostics, en lien avec le PCAET).

II. COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Maîtriser les techniques réglementaires des corps d'état du bâtiment.
- Connaissances de la réglementation s'appliquant aux établissements recevant du public.
- Connaissances en VRD.

Savoir-être

- Être rigoureux et organisé.
- Faire preuve de qualités rédactionnelles et relationnelles.
- Faire preuve d'un très bon esprit d'équipe.
- Capacité à rendre compte.
- Adaptable et polyvalent.
- Sens aigu du service public et du devoir de réserve.
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.

III. CONNAISSANCES

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Connaissance des procédures de marchés publics.
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point).
- Maîtrise de certains logiciels métier (Autocad...).

IV. RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relations avec les prestataires extérieurs (entreprises, MOE, SPS...).
- Relations avec les services de la communauté d'agglomération et les élus.

V. PROFIL

- Formation de type Bac +2 dans le secteur du bâtiment prioritairement ou expérience équivalente confirmée.
- Cadres d'emploi : agent de maîtrise ou technicien territorial.
- Expérience souhaitée de 5 ans sur des missions similaires.

VI. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en bureau et déplacements sur le territoire de la communauté d'agglomération.
- Horaires de travail réguliers.
- Permis B obligatoire.

Rémunération statutaire + RIFSEEP + CNAS

Candidature avant le 10/12/2021

Prise de poste souhaitée : 01/02/2021 au plus tôt

Les candidatures (CV + lettre de motivation), ainsi que, pour les agents publics, le dernier arrêté de situation administrative et le dernier bulletin de salaire, sont à adresser par mail (rh@pays-fontainebleau.fr) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.